



Carte bleue retraits abusifs

Par **Boulier**, le **31/05/2012** à **16:34**

Bonjour, rnsuite a un découvert bancaire nous venons de nous apercevoir que depuis quelques mois il y avait des retraits nombreux sur le compte bancaire de ma mère âgée de 89 ans. Il peut y avoir certains jours jusqu'a 10 retraits de 20, 40, 60 euros. La banque dit que porter plainte ne servirait a rien puique ces retraits sont,apparemment,effectués avec sa carte. Ma mère est formelle elle n'a jamais fait ces retraits! Y a t'il un recours?

Par **eve971**, le **31/05/2012** à **17:10**

il faut voir si les retraits ont été fait à un distributeur ou au moyen des références de la CB.
rnDe toute manière il ya toujours lieu de porter plainte contre X puisque plusieurs personnes dans le quartier peuvent être victime de la même arnaque!rnsi votre mère n'utilise pas sa carte bancaire qui l'a en sa possession et il convient de limiter les retraits par mois (350 euros) ce qui évite les découverts mais vous obligera à vous déplacer avec elle à la banque pour un retrait au Guichet

Par **pat76**, le **31/05/2012** à **18:26**

BonjourrrnVous pouvez déposer plainte contre X.rnrnJe suppose qu'il y au moins une caméra qui filme le distributeur automatique.rnrnA l'heure où les retraits ont été effectués, il sera peut être possible de voir quelle est la personne qui a fait ces retraits avec la carte bancaire de votre maman ou une carte trafiquée.